

Gihofi

Tél : (257) 22 50 71 01

(257) 22 50 71 02

Fax : (257) 22 50 71 82

Bujumbura

(257) 22 50 70 08

(257) 22 50 70 09

(257) 22 50 70 09

SOCIETE SUCRIERE DU MOSO « SOSUMO »
B.P 835 BUJUMBURA
TEL. : +257 50 7102

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° DNCMP/344/F/2017

POUR

**LA FOURNITURE DE TROIS (3) CAMIONNETTES
 DOUBLE CABINE 4X4 ET D'UNE AMBULANCE TYPE
 JEEP LONG CHASSIS 4X4**

DATE DE PUBLICATION

: Le 04/08/2017

DATE D'OUVERTURE

: Le 04/09/2017

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

DATE DE PUBLICATION : Le 04/08/2017

DATE D'OUVERTURE : Le 04/09/2017

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Objet :

La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" invite par le présent Avis d'Appel d'Offres National, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de 3 Camionnettes double cabine 4x4 et d'une ambulance type Jeep long châssis 4x4.

Financement du marché

1. La Société Sucrière du MOSO, "SOSUMO" compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2017-2018.

Spécifications du marché



2. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Manuel des procédures de passation des marchés de la SOSUMO et dans le code des Marchés Publics du Burundi.
3. L'ensemble de ces véhicules sont à livrer dans un délai de 60 jours comptés dès la réception de la lettre de marché ou contrat de marché. **Le lieu de livraison est le siège de la SOSUMO à GIHOFI.**
4. Le marché est constitué de deux lots :
Lot N°1 : Trois (3) Camionnettes double cabine 4x4 tropicalisées ;
Lot N°2 : Une ambulance type jeep long châssis 4x4 diesel tropicalisée.

Conditions de participation

5. La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou en association ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

Consultations et acquisition du dossier d'appel d'offres

7. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à la Direction Générale de la SOSUMO ou à son Bureau de Liaison sise à Bujumbura. Le dossier est remis contre paiement d'un montant de "Cent mille francs burundais (100.000 FBU)" dont la moitié est à verser à l'un des comptes n° 201-0061050-84 BCB, 301-0089001-36 BANCOBU, 500/30/2790/30/2 BBCI, 701/0042801/47 INTERBANK,

1101-004470781 ECOBANK ouverts au nom de la SOSUMO et l'autre moitié au compte n°1101/001.04 ouvert à la BRB.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de la SOSUMO sise à Gihofi au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation de l'offre

9. Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres pour un seul lot ou pour tous les lots.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 04/09/2017 à 9 H 00.**

au

SIEGE DE LA SOSUMO
B.P 835 BUJUMBURA
GIHOFI-RUTANA

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Garantie de soumission

11. Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission de **“Quatre millions cinq cent mille de francs burundais (4 500 000 FBU)”** pour le lot n°1 et **“Un million cinq cent mille de francs burundais (1 500 000 FBU)”** pour le lot n°2 émises par une banque agréée. La validité de la garantie de soumission est de 90 jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres. **Son absence entrainera le rejet de l'offre.**

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées au siège social de la SOSUMO à GIHOFI au plus tard **le 4/9 / 2017 à 9 H 00'**, date d'ouverture des offres, pour permettre leur enregistrement.

14. Toute offre reçue après l'ouverture des offres ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la DNCMP **le 4/9/2017 à 9 heures 30'** dans la salle des réunions de la SOSUMO sise à GIHOFI.

16. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture et par un représentant de la DNCMP et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification

17. Les exigences en matière de qualification sont :

Exigences techniques

- l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR ;
- la preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- la caution bancaire de soumission (sous forme de garantie bancaire) ;
- le certificat d'identification fiscale (N.I.F) ;
- le prospectus original des véhicules à fournir ;
- une garantie du fabricant (document d'un concessionnaire n'est pas accepté) ;
- l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original ;
- l'adresse fixe connue, le domicile élu ou le siège social ;
- l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du Commerce encours de validité.
- fournir une attestation de capacité financière en vue d'exécuter ce marché ;
- une autorisation du fabricant (document d'un concessionnaire n'est pas accepté) ;
- les spécifications techniques des véhicules à fournir.

Exigences financières

- L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
- Bordereaux de prix dûment rempli suivant le modèle en annexe ;
- Le délai de livraison.

La SOSUMO se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles ne lui paraît satisfaisante. En cas d'annulation du présent appel d'offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

LE DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS,

L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR
GENERAL,

Alain NDIKUBWAYO

Eric NSHIMIRIMANA.

